



Dossier de demande de subvention 2027

(financière et/ou en nature)

Nom de l'association :

Montant de la subvention demandée :

Détail (fonctionnement, déplacement, vacation) :

IMPORTANT

Les dossiers de demande de subvention doivent être retournés

AU PLUS TARD LE VENDREDI 30 OCTOBRE 2026

⇒ en priorité par mail, au format pdf, avec les pages signées scannées à : subvention.association@ville-saran.fr

⇒ ou en Mairie, sous format papier, direction des finances, service comptabilité

Place de la Liberté

45770 Saran

Contact : Direction des finances – Service comptabilité

Madame Mireille APPOLINAIRE

Tél : 02-38-80-34-35

Mail : subvention.association@ville-saran.fr

ATTENTION : SI CETTE DATE EST DÉPASSÉE, L'ASSOCIATION NE POURRA PAS BÉNÉFICIER D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CONCERNÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

Pièces à joindre obligatoirement pour toute demande : (y compris pour les associations conventionnées)

o le budget prévisionnel **2026-27** si exercice en saison scolaire, **OU 2027 (avec une prévision de fin d'exercice 2026)** si exercice civil (page 6/9 et 7/9)

o un bilan d'activité de l'année précédente (rapport d'activité ou tout autre document)

o un relevé d'identité postal ou bancaire au nom de l'association de moins de 6 mois

o une attestation d'assurance en cours de validité **en cas d'utilisation de salle de la Ville**

o Pour les associations conventionnées avec la ville de Saran, tout document stipulé dans la dite convention (et non spécifié ci-dessus)

Uniquement pour toute demande de subvention inférieure à 2 000€

o le bilan financier de l'année écoulée (page 6/9 et 7/9)

Uniquement pour toute demande de subvention supérieure à 2 000€

o une copie du compte de résultat **détaillé** du dernier exercice clos

o une copie du bilan comptable actif/passif **détaillé** du dernier exercice clos

o ou une copie des comptes annuels détaillés établis par l'expert-comptable (à défaut les balances comptables de l'exercice clos)

Uniquement pour toute demande de subvention supérieure à 153 000€

o une copie du rapport du commissaire aux comptes du dernier exercice clos

o **ou** la référence de leur publication au JO dans les 3 mois de l'approbation des comptes

Pièces à joindre UNIQUEMENT en cas de première demande ou de modification des statuts :

o une copie des statuts

o une copie de l'exemplaire du Journal Officiel

o une copie du récépissé de déclaration en Préfecture

Veillez compléter toutes les zones grisées du dossier.

Une subvention n'est jamais attribuée spontanément, il appartient à l'association d'en formuler la demande, et de retourner le dossier COMPLET.

Toute subvention égale ou supérieure à 23 000€ devra faire l'objet d'une convention entre la Ville et l'association.

Aucune subvention ne sera allouée en cas de dossier incomplet.

La décision d'attribution

L'instruction est faite par la commission appropriée, puis en bureau municipal où sont examinées toutes les demandes arrivées en mairie.

Elle revient au Conseil Municipal en général au moment du vote du budget primitif de l'année à venir.

Un courrier est adressé à chaque association à l'issue de la procédure (compter plusieurs mois).

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association (à remplir uniquement en cas de 1ère demande ou de modification)

Nom de votre association :			
Activités de l'association ou de la section :			
Adresse du siège social :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :			
Mail :			
Date de création :			
Déclaration Préfecture (numéro RNA) :	W	Le :	
Numéro SIRET ou SIREN :		Code APE :	
Nom de la personne à contacter :			

Les responsables (à remplir uniquement en cas de 1ère demande ou de modification)

Le(a) Président(e)			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	

Le(a) Trésorier(e)			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	

Le(a) Secrétaire(e)			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	

Tout changement dans la composition du bureau doit être systématiquement notifié à la direction des Finances, service comptabilité

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Moyens humains de l'association

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée. La contribution du bénévolat est à valoriser en numéraire à la page 6/7.

Bénévoles

Nombre d'adhérents de l'association *(pour les associations sportives, merci de bien vouloir nous transmettre une extraction fédérale de toutes les catégories, et d'y préciser le nombre de Saranais)*

Année	Total	Enfants moins 18 ans		Adultes 18 ans et plus	
		Saranais	Non Saranais	Saranais	Non Saranais
2024					
2025					
2026					

Cotisations individuelles

Année	Total	Enfants moins 18 ans		Adultes 18 ans et plus	
		Saranais	Non Saranais	Saranais	Non Saranais
2024					
2025					
2026					

OBJECTIFS DE LA SAISON ou DE L'ANNÉE CIVILE

MOYENS MIS EN ŒUVRE (humains, financiers, matériels,...)

(pour les projets exceptionnels, remplir l'imprimé "Action exceptionnelle")

IMPACTS SOCIAUX, ÉDUCATIFS, ÉCONOMIQUES SUR LA COMMUNE

(décrire ce qu'apporte vos actions pour le territoire)

BILAN FINANCIER

EXERCICE :

(prévisionnel 2026-27 si exercice en saison scolaire, prévision de fin d'exercice 2026 si exercice civil)

CHARGES		
DÉPENSES	Dernier exercice clos : Année :	Budget prévisionnel : Année :
<u>FRAIS GÉNÉRAUX</u>		
* Secrétariat (papier, timbres,...)		
* Assurance		
* Loyer et charges locatives		
* Eau, gaz, électricité		
* Téléphone		
* Acquisition de petits matériels		
* Licences, cotisations à organismes de rattachement		
* Dons		
* Autres (à préciser)		
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX		
<u>FRAIS LIES AUX ACTIVITÉS</u>		
* Fournitures pour activités (consommables)		
* Frais de réception (vin d'honneur,...)		
* Buvette		
* Autres fournitures (lots, prix,...)		
* Alimentation (banquet, goûter, galette,...)		
* Coût de l'événement (expos.,cachet des spectacles,...)		
* Frais de déplacement et d'hébergement		
* Location de matériel événement		
* Location de salles ou de terrains		
* Impôts et taxes (SACEM,...)		
TOTAL FRAIS ACTIVITÉS		
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>		
* Rémunérations, salaires		
* Charges sociales		
* Autres charges de personnel (déplacement, formation)		
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL		
<u>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE</u> (cf le règlement ANC n°2018 – 06)		
* Secours en nature		
* Mise à disposition gratuite de biens et prestations		
* Personnel bénévole		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS EN NATURE		
<u>INVESTISSEMENTS</u>		
* Acquisition de matériels et de mobilier		
* Annuités de remboursement d'emprunts		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (1)		

PRODUITS		
RECETTES	Dernier exercice clos : Année :	Budget prévisionnel : Année :
<u>SUBVENTIONS</u>		
* Municipale		
* Municipale exceptionnelle		
* Conseil Départemental		
* Conseil Régional		
* Autres (à préciser :)		
TOTAL SUBVENTIONS		
<u>RECETTES COURANTES</u>		
* Cotisations		
* Licences		
* Autres (à préciser :)		
TOTAL RECETTES COURANTES		
<u>RECETTES DES ACTIVITÉS</u>		
* Participation		
* Billetterie		
* Buvette		
* Autres (à préciser :)		
TOTAL RECETTE DES ACTIVITÉS		
<u>AUTRES RECETTES</u>		
* Produits financiers (intérêts)		
* Produits exceptionnels (à préciser :)		
* Partenariats, sponsors		
TOTAL AUTRES RECETTES		
<u>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>		
* Bénévolat		
* Prestations en nature		
* Dons en nature		
TOTAL CONTRIBUTIONS EN NATURE		
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (2)		

ÉTAT DE TRÉSORERIE A LA DATE DE L'ARRÊTÉ DES COMPTES

DISPONIBILITÉS		DETTES	
Créances clients		Emprunts et dettes auprès établissement bancaire	
Disponibilités caisse		Dettes diverses	
Disponibilités Banque ou CCP		Dettes fiscales	
- Placements			
- Autre (à préciser)			
TOTAL (3)		TOTAL (4)	

Bénéfice ou déficit de l'année (Recettes – dépenses totales)	
TOTAL (2) – TOTAL (1)	
Solde trésorerie	
TOTAL (3) – TOTAL (4)	
Résultat année	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiales ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e),

représentant(e) légal(e) de l'association,

* Certifie de l'association est régulièrement déclarée ;

* Certifie que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

* Certifie que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

* Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

* Demande une subvention de : €

*** Accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées par la Ville de Saran pour le traitement de ma demande.**

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données dpo@ville-saran.fr

Fait, le

à,

Signature